



TARIFS
SAISON 2025-2026
du 01 septembre 2025 au 04 juillet 2026

Nouveauté : La Jeunesse de Croissy ne reçoit de subventions que de la mairie de Croissy Sur Seine.
Pour cette raison, l'adhésion est majorée de 20€ pour tous les adhérents résidant hors Croissy.

Cours	Groupe	Durée de la séance	Frais Adhésion		Licence FFN	Cotisation par personne pour la saison frais adhésion et licence inclus	
			Croissy	Autres communes		Croissy	Autres communes
Enfants moins 5 ans	Bébés nageurs	45 mn	55	75	-	295	315
	Jardin Aquatique	45 mn	55	75	-	295	315
	Prédécouverte	30 mn	55	75	-	275	295
Enfants plus 5 ans	Découverte 1	45 mn	55	75	-	355	375
	Découverte 2 ou Caneton 1 & 2	45 mn	55	75	-	305	325
	Caneton 1 & 2	50 mn	55	75	-	330	350
	Caneton 1	1h	55	75	-	385	405
	Perfectionnement	1h	55	75	-	385	405
	Jeux aquatiques 10 ans minimum	1h15	55	75	-	465	485
Adultes	Aqua Palms	30 mn	55	75	-	235	255
	Aqua Doux - Plaisir - Tonic - Power - Ré-éduc - Détente	45 mn	55	75	-	295	315
	Aqua Doux - Plaisir - Power	50 mn	55	75	-	320	340
	Aqua session supplémentaire	45 mn	-	-	-	240	240
	Aqua session supplémentaire	50 mn	-	-	-	265	265
	Aqua Basic	1h00	55	75	-	425	445
	Savoir nager	1h00	55	75	-	425	445
	Prénatal 1ère séance	45 mn	55	75	-	70	90
	Prénatal 1 séance supplémentaire	45 mn			-	20	20
	Prénatal 4 séances supplémentaires	45 mn			-	65	65
	Prénatal 6 séances supplémentaires	45 mn			-	95	95
	Prénatal 8 séances supplémentaires	45 mn			-	125	125
	Nager Forme Santé	1h	55	75	15	390	410

		Durée de la séance	Frais Adhésion		Licence FFN	Cotisation à la séance
			Croissy	Autres communes		
Enfants	Test Aptitude**	-	-	-	-	23
Enfants & Adultes	Cours particulier	30mn			-	20
		45mn			-	30
		1h			-	40

** test d'aptitude, ces frais sont déductibles en cas d'inscription définitive à un cours
Ils ne sont pas remboursables en cas de non inscription.

Réduction famille	2 personnes d'une même famille	moins 30€ sur la cotisation de la 2ème personne
	par personne suivante de la même famille	moins 15€ sur la cotisation de chaque personne supplémentaire

Obligation pour valider l'inscription à l'Aquasports de Croissy sur Seine

L'enregistrement du règlement termine l'inscription et autorise l'accès au cours.

- Le règlement de l'inscription peut s'effectuer par :

- CB en 1, 2 ou 3 fois directement en ligne après validation de la fiche d'inscription
- Chèques à l'ordre de la Jeunesse de Croissy avec au dos le nom de l'enfant en 1, 2 ou 3 fois encaissement fin septembre, fin octobre et fin novembre et à remettre au bureau de la Jeunesse de Croissy 2ter avenue du Maréchal Foch 78290 Croissy sur Seine (boîte aux lettres à droite de la porte d'entrée du bureau)
- PassPlus
- Espèces à remettre en main propre uniquement au bureau de la Jeunesse de Croissy, dans une enveloppe fermée avec le nom de l'adhérent
- Chèques vacances uniquement dématérialisés (nous n'acceptons plus les chèques vacances papier) et acceptés exclusivement au bureau de la Jeunesse de Croissy muni de vos codes d'accès à ANCV Connect

- La licence FFN comprenant le questionnaire de santé PDF est remplissable en ligne sur votre profil sur notre site <https://aquasports.jeunessecroissy.fr/>

Les demandes de remboursement seront traitées uniquement en fin de saison.

- Pour raison de santé il y a lieu de déposer un certificat médical dans le dossier d'adhésion.
- Pour raison de déménagement il y a lieu d'ajouter un justificatif du nouveau domicile dans le dossier d'adhésion.
- Pour tout autre motif, une demande écrite doit être présentée au Comité Directeur de la Jeunesse de Croissy.

NB: les frais d'adhésion et de licence FFN ne sont pas remboursables.

Pour plus d'information : <https://aquasports.jeunessecroissy.fr/>

Retard après les cours: Pour un enfant non repris 20 mn après la fin des cours, 17€ seront facturés par tranche de 15 mn de retard